

Hélène David au CLG : là pour nous écouter... vraiment?

Bien que la ministre responsable de l'Enseignement supérieur ait affirmé sa volonté d'être à l'écoute de tous les acteurs du réseau collégial, le moment et la forme choisis pour échanger n'étaient pas des plus favorables. Ainsi, ce n'est que trois jours à l'avance que nous avons appris la venue de la ministre au Collège Lionel-Groulx. La rencontre, qui a duré un peu moins d'une heure, s'est déroulée le vendredi 25 novembre à 16h25, alors que la plupart des employés terminaient leur journée de travail à 16h. Avec près d'une vingtaine de personnes autour de la table (employés de soutien, professionnels, enseignants, étudiants), le temps de parole dévolu à chacun était excessivement restreint.

D'entrée de jeu, la salle Stratégique était tapissée d'affiches dénonçant les récentes compressions au Collège. Bien que la ministre ait manifesté une certaine empathie par rapport à l'essoufflement de tou.t.e.s, l'annonce d'un réinvestissement par le même gouvernement qui est à l'origine des compressions des dernières années en éducation alimente le cynisme : cela permettra-t-il de rétablir les services professionnels coupés aux étudiants de Lionel-Groulx, alors que les besoins ne cessent d'augmenter? Cela permettra-t-il de regagner la vingtaine de postes en moins du côté des employés de soutien? Nous le savons maintenant : la réponse est non. L'argent sera en partie réinvesti dans [le développement de nouvelles AEC](#).

Très rapidement, la volonté d'écoute de la ministre a laissé place à la rhétorique politique, ce qui a provoqué l'intervention d'un étudiant en plein débat : « Mme David, je pensais que vous étiez là pour nous écouter. Depuis le début, ce que je vois, c'est que vous coupez la parole à nos enseignants ». Cette simple remarque a positivement modifié

la dynamique des échanges. À défaut d'avoir une oreille réceptive, les intervenants suivants ont pu exposer leur point de vue sans être continuellement interrompu.

Ainsi, c'est sans surprise que la ministre a nié qu'un changement de fond s'opère graduellement, érodant progressivement la mission de l'éducation au Québec. Pourtant, les signes sont nombreux : [projet de loi 70 qui donnerait un rôle accru au CPMT](#) (Commission des partenaires du marché du travail) relativement à la formation professionnelle et technique, remise en question des cours de sciences fondamentales, de mathématiques et de culture dans les récentes révisions de programme, pressions pour limiter la formation aux compétences minimales requises par les besoins à court terme du marché de l'emploi, importation de processus et de modèles adoptés dans les écoles des sociétés parmi les plus inégalitaires, [modifications potentielles au RREC](#) qui mettraient en péril la qualité du diplôme national.

Comment peut-on nier l'impact de ces changements souhaités par le gouvernement sur les valeurs, les finalités et la mission fondamentale de l'éducation? Comment peut-on faire l'économie d'un débat de société de fond sur ces questions? Contrairement à ce que plusieurs pensent, la menace qui plane au-dessus de notre système d'éducation n'est pas purement hypothétique, théorique ou le fruit de ruminations illuminées de conspirationnistes anarcho-gauchistes déchaînés : nous pouvons dorénavant nous targuer d'avoir [le système scolaire le plus inégalitaire au Canada](#). Comment en sommes-nous arrivés là? Tout simplement parce que nous avons collectivement laissé s'implanter une « logique de quasi-marché » dans nos écoles primaires et secondaires. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Bienvenu à l'ère du capitalisme scolaire.

Seuls points positifs de la rencontre : la hardiesse de nos étudiants et l'engagement qu'a pris la ministre de rencontrer les enseignants des quatre collèges offrant la formation en Théâtre-Production afin de discuter des orientations de la révision de leur programme,

celles proposées par le Ministère ayant été rejetées en juin par trois collèges. Notons qu'actuellement, cette révision, sûrement par hasard, tend à limiter la formation aux compétences minimales requises par certains employeurs.

Ne reste plus qu'à leur souhaiter une oreille réellement attentive de la part de la ministre.

Exécutif du SEECLG